

## **COMMUNIQUÉ**

## Le ministre Blanquer ne peut plus nier les difficultés des professeur·es de lycée professionnel

Malgré le discours de notre ministre Blanquer, les reformes en cours dans la voie professionnelle, avec des dispositifs pédagogiques imposés (co-intervention et chef-d'œuvre notamment), la multiplication des heures supplémentaires et les suppressions de postes prévues pour la rentrée prochaine amplifient le malaise enseignant et la souffrance au travail.

Dans un système éducatif mis sous tension à tous les niveaux, les enseignant-es les plus touché-es sont bien souvent les non titulaires. Soumis à une pression énorme, ce sont les premières victimes des suppressions de postes. Pour garder leur emploi, ils et elles sont souvent obligé-es d'accepter d'enseigner sur deux voire trois établissements. De plus, ils et elles sont aussi les premières victimes des pressions hiérarchiques de la part de chef-fes d'établissement ou d'inspecteurs-trices qui ont tout pouvoir sur le devenir professionnel de ces personnels précaires.

D'année en année, le SNUEP-FSU n'a de cesse d'alerter sur la dégradation des conditions d'exercice du métier de professeur·e de lycée professionnel et sur la situation des non titulaires. Force est de constater que la souffrance professionnelle pousse encore certains professeurs au suicide comme cela a encore été le cas récemment au lycée polyvalent Jean Moulin dans les Ardennes. Au-delà de ce passage à l'acte dramatique, le ministre doit enfin prendre ces questions de conditions de travail au sérieux. L'administration ne peut pas renvoyer ces accidents de services à des problèmes personnels, comme si la dégradation des conditions d'exercice du métier n'avait pas de conséquences sur la santé mentale et physique donc sur la vie privée des personnels.

Le SNUEP-FSU demande à ce que le métier de PLP soit enfin revalorisé et que les conditions d'exercice soient améliorées contrairement à ce qui est fait depuis plusieurs années. Cela passe par une meilleure rémunération, une meilleure formation initiale est continue, une gestion plus humaine des ressources humaines, un nombre d'heures hebdomadaire de face-à-face pédagogique diminué pour permettre un travail équipes pluriprofessionnelles, un moratoire sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement professionnel qui transforme de façon brutale le métier et qui met de nombreux-ses enseignant-es face à des difficultés intenables.

Le SNUEP-FSU continue à exiger la mise en œuvre d'un plan de titularisation des non titulaires dont la part est beaucoup plus importante en lycée professionnel que dans les autres établissements du second degré.



